



lettre d'information

# ENTREtenir AU NATUREL

# 20 #  
décembre  
2021



relative à la réduction des produits phytosanitaires par les collectivités.

Cette lettre d'information est à destination des collectivités pour les informer sur la problématique des produits phytosanitaires dans leur quotidien. Des articles spécifiques sont donc rédigés uniquement pour leur information et n'ont pas vocation à être diffusés.

Cependant, la lettre d'information offre la possibilité aux collectivités de communiquer sur des thématiques en lien avec le phytosanitaire auprès de leurs administrés. Ainsi, les articles de la catégorie Grand public peuvent être insérés directement dans le bulletin municipal, si la commune le souhaite.

## Expérimentation de gestion des algues sur la cale de Saint-Malo

Pour pallier aux difficultés d'entretien des cales portuaires par les communes littorales, la Région Bretagne expérimente diverses méthodes de nettoyage des cales. Cette expérimentation vise à définir quelles sont les techniques les plus adaptées à la gestion des algues, en déterminant pour chaque modalité les temps et fréquences d'intervention.

Au total, 15 modalités d'entretien sont mises en œuvre à la cale du Naye à Saint-Malo par le bureau d'études Proxalys Environnement avec l'aide du service expérimentation de FREDON Bretagne :

- |                                 |  |                                      |
|---------------------------------|--|--------------------------------------|
| 01. Témoin                      | 06. Algicide biocide : Démoucert           | 11. Eau chaude + Démoucert           |
| 02. Algicide biocide : Rénoface | 07. Vinaigre 6%                            | 12. Eau chaude + vinaigre 6%         |
| 03. Nettoyeur haute pression    | 08. Novaplack                              | 13. Brosse cylindrique + Démoucert   |
| 04. Eau chaude                  | 09. Nettoyeur haute pression + Démoucert   | 14. Brosse cylindrique + vinaigre 6% |
| 05. Brosse de désherbage        | 10. Nettoyeur haute pression + vinaigre 6% | 15. Vinaigre 10%                     |

L'expérimentation a débuté depuis le 3 septembre dernier et elle se terminera au mois de décembre 2021.

Le protocole d'évaluation comprend l'application des modalités d'entretien et des notations hebdomadaires qui permettent de déterminer le taux de recouvrement de chaque microparcelle. Les modalités d'entretien sont déclenchées toutes les 3 semaines si le recouvrement en algue le nécessite. Une note d'expérimentation sera publiée lors du premier trimestre 2022.



Machine à eau chaude Oeliatec « Houat 500 Haute-Pression ».



Porte outils « Rapid Mondo » avec brosse mi-dure de désherbage distribuée par Innov Paysage.



Vue générale de la cale Naye balisée pour l'expérimentation. @FredonBretagne

COLLECTIVITÉS

INFORMATIONS RÉGIONALES

## DEPHY Collectivités Bretagne

Le projet « Dephy Collectivités Bretagne » (Réseau d'échanges) a pour ambition d'accompagner les collectivités dans la suppression des usages des produits phytosanitaires en Zones Non Agricoles aussi appelé JEVI (Jardins Espaces Végétalisés et Infrastructures). Le réseau est porté par FREDON Bretagne et soutenu financièrement par la Région Bretagne, y sont associés l'ATBVB en tant que relais et la DRAAF Bretagne dans le cadre de la déclinaison régionale du plan Ecophyto II+.



La première étape du projet a permis de recueillir les besoins des collectivités par le biais d'un questionnaire (voir lettre trimestrielle n°19). Après analyse de l'enquête, 8 thèmes prioritaires ont été retenus et 20 communes ont été recrutées pour être « communes démonstratives<sup>1</sup> ».

Les critères de sélection des communes auront porté sur les aspects techniques, économiques, de communication et de gestion du projet, nécessaire à la rédaction des fiches retours d'expériences.

Proxalys Environnement a entrepris la visite des 20 communes démonstratives, afin d'évaluer plus concrètement les premiers retours d'expériences envisageables avec celles-ci. Les 32 autres communes ayant candidaté, auront la possibilité d'intégrer le réseau en tant que communes ressources<sup>2</sup> ou communes adhérentes<sup>3</sup>.

Un nouveau logo « Dephy Collectivités Bretagne » a été élaboré en déclinant le logo « Entretien au naturel, une histoire commune ! ».

Par ailleurs, en début d'année le réseau sera présenté dans le cadre du Carrefour des Gestions Locales de l'Eau (CGLE). Le site internet DEPHY sera quant à lui disponible à partir du 1<sup>er</sup> mars 2022 !

<sup>(1)</sup> Commune démonstrative : partage d'expériences sous forme de journées techniques et de document d'analyses. <sup>(2)</sup> Commune ressource : Identification d'un savoir-faire sur une problématique donnée. <sup>(3)</sup> Commune adhérente : Bénéficiant des événements et des ressources du réseau.



## Label Terre Saine... une reconnaissance nationale pour les collectivités et EPCI.

134 collectivités bretonnes 0 phyto lauréates du Label Terre Saine.



134 collectivités bretonnes 0 phyto sur les 481 référencées par le Conseil régional de Bretagne ont reçu la reconnaissance nationale avec le label Terre Saine piloté par le Ministère de la Transition écologique le 18 novembre dernier en marge du Salon des Maires à Paris. Ce résultat est le fruit d'un travail de simplification de la démarche négociée par la Région auprès du Ministère en argumentant sur le maillage fort des bassins versants.

## Astuces d'entretien des jardins sans produits phytosanitaires.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la Loi Labbé interdit l'utilisation par les particuliers de produits phytosanitaires, hors produits de biocontrôles et utilisables en agriculture biologique, pour l'entretien des jardins. Cette interdiction peut s'avérer contraignante pour la gestion des espaces extérieurs. La nature ayant horreur du vide, les adventices repousseront toujours, alors quelles sont les astuces à mettre en place pour limiter l'entretien du jardin ?

### • L'entretien des massifs

Pour maîtriser les adventices le paillage est une des solutions possibles. Privées de lumière, les graines germeront moins et les adventices seront plus faciles à retirer. Pour s'assurer d'avoir un paillage efficace, une couche de plusieurs centimètres sera nécessaire. Autre avantage, le paillage organique (d'origine végétale) permet de conserver l'humidité, de favoriser la biodiversité, est peu coûteux et permet d'augmenter l'aspect esthétique du massif. Il faut veiller à ce que le paillage organique qui se décompose soit rechargé pour toujours conserver une couche de plusieurs centimètres d'épaisseur.



Paillage d'écorce de pin dans le cimetière de Questembert, Morbihan.

### Autres solutions pour faciliter l'entretien des massifs avec ou sans paillage :

L'utilisation de plante vivace couvre-sol, aux feuillages persistants. Certaines préféreront une exposition ombragée comme la Pachysandre (*Pachysandra terminalis*), la Bugle rampante (*Ajuga reptans*) ou encore la Fleur des elfes (*Epimedium parralchicum*) tandis que d'autres auront besoin d'un apport important de lumière comme le thym rampant (*Thymus praecox*) et l'héliantheme (*Helianthemum divers*). Ces plantes sont à installer, entre les arbustes et les autres plantes vivaces, avec une densité moyenne de 4 à 6 plantes au m<sup>2</sup>.



Paillage de copeaux de bois devant la mairie de Saint-Philibert, Morbihan



Thym rampant entre les dalles.

### • L'entretien des cours et des allées

Engazonner une cour gravillonnée vous permet de ne plus avoir à gérer le désherbage systématique des graviers. Le choix d'un bon mélange de graines est alors primordial pour que son entretien reste faible. Un mélange du type 'voirie', composé de graminées fines et peu poussantes, qui résistent au piétinement, est à privilégier. D'autres solutions sont possibles comme l'utilisation de géotextile (feutre perméable) recouvert de gravier et entouré de bordures. Le géotextile permet de limiter les adventices venants du sol tandis que les bordures limitent celles venant du gazon ou des massifs adjacents.



Pose d'un feutre géotextile recouvert de gravier avec bordures délimitant le gazon. ©Jardincouvert

### • Choisir les bons outils

Enfin, pour l'entretien il est primordial de bien s'équiper. De nombreux outils ont été adaptés à chaque type d'usage. En effet, des houes de désherbage, des ratissoires et des binettes ergonomiques ont été développées pour des usages dans les massifs, sur sables et graviers. Plusieurs améliorations ont permis d'avoir des outils plus légers, optimisant la posture et permettant de fournir moins d'efforts physiques.



Binette pour désherber les allées du potager. ©Leborgne.

### • Accepter les adventices

D'une part, si l'aspect esthétique de certaines adventices n'est pas toujours celui souhaité (ortie, ronce, laiteron...) d'autres peuvent apporter de l'intérêt esthétique (ruine de Rome, lamier, stellaire, etc.). D'autre part, plus les espèces de plantes spontanées sont diversifiées, plus elles contribuent à la fourniture de multiples fonctions écologiques, ces dernières permettent à bon nombre d'insectes d'y trouver nourriture et refuge. C'est le cas des insectes qui se développent ou vivent dans ces adventices et qui participent au contrôle des ravageurs que l'on peut retrouver dans les potagers et les jardins d'ornement. À noter, il faut porter une vigilance particulière sur les adventices ayant un caractère envahissant. En effet, leur développement peut engendrer de grandes difficultés de gestion et causer un effet négatif sur la diversité écologique.



1. Nombri de vénus. ©Framboise à Pornic 2. Euphorbe réveille-matin. ©Sph 3. Polypodium trichomanes. ©BNNVARA 4. Ruine de Rome. ©Christine Lerat.